

HOTEL MATIGNON
A l'attention de M. François FILLON
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 21 décembre 2011

Objet : Obtention du Label de Grande Cause Nationale pour l'Autisme en 2012

Monsieur le Premier Ministre,

VAINCRE L'AUTISME vous remercie et félicite le gouvernement français d'apporter à la cause de l'autisme la reconnaissance qu'elle mérite et que l'association lui demande sans relâche depuis 2008 en accordant le label de Grande Cause nationale à l'autisme pour l'année 2012. Cette reconnaissance sans précédent permettra enfin d'accorder à l'autisme une véritable visibilité auprès du Grand Public, de pouvoir mobiliser la générosité des français.

Par ce geste, le gouvernement français reconnaît également le combat associatif mené depuis plusieurs années pour l'autisme en faveur des demandes des associations qui défendent les besoins spécifiques et les prises en charge psychoéducatives.

Comme vous le savez, les divergences humaines n'épargnent pas le milieu associatif. Dans ce contexte, la liberté associative doit être respectée.

Nous souhaitons souligner par la présente notre inquiétude quant à la présence d'associations gestionnaires, dans le Rassemblement "Ensemble pour l'autisme" qui pèsent sur le paysage de l'autisme depuis des décennies sans en maîtriser les tenants et aboutissants. Nous ne pouvons être que vigilants devant le constat de la pratique dans leurs établissements de traitements inadaptés voire maltraitants et serons dans l'obligation d'agir, en temps voulu, pour faire respecter les droits des enfants et adultes pris en charge dans ces structures comme dans de nombreuses institutions publiques.

VAINCRE L'AUTISME revendique auprès des pouvoirs publics pour que toutes les associations concernées par l'autisme puissent agir en 2012 sous le label Grande Cause pour leurs actions locales et nationales, leurs événements, leurs appels aux dons.

VAINCRE L'AUTISME se réjouit au nom de toutes les familles concernées mais maintient l'alerte concernant la situation des personnes autistes et de leurs familles en France.

Sans décision concrète sur la reconnaissance de l'autisme en tant que trouble neuro développemental et de ses besoins spécifiques, les problématiques décrites dans le rapport de l'association sur la situation des enfants autistes en France en 2009, resteront la réalité dramatique vécue par des milliers de familles en France.

Au-delà de la reconnaissance de Grande Cause nationale, à forte valeur symbolique, VAINCRE L'AUTISME attend donc du gouvernement une réelle remise en cause du système existant et la prise en compte des facteurs de blocage. VAINCRE L'AUTISME demande des mesures fermes et concrètes qui changent réellement le quotidien des familles avec plus de moyens accordés aux prises en charge éducatives.

Le 12 janvier prochain, la Sénatrice Valérie LETARD remettra son Rapport de bilan des 2 premiers Plans autisme. Suite à nos 2 rencontres et sur sollicitation de la Sénatrice, VAINCRE L'AUTISME a remis 2 documents à Mme LETARD « Axes de développement pour le 3^{ème} plan Autisme » et « Recommandations et revendications pour l'élaboration du rapport sur le bilan des 2 premiers plan autisme », vous en trouverez ci-joint la synthèse.

VAINCRE L'AUTISME restera en veille sur le respect des droits des personnes atteintes d'autisme et de leurs familles, en matière de scolarisation, de diagnostic et d'accès à des prises en charge adaptées et de qualité. En tant que Représentant des usagers, VAINCRE L'AUTISME poursuivra ses actions d'information et de sensibilisation, ses actions de défense et son combat contre le packing.

Dans l'attente d'un retour de votre part concernant la possibilité, pour les associations concernées par l'autisme, d'agir en 2012 sous le label Grande Cause pour leurs actions, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.



M'Hammed SAJIDI
Président

Copies :

- M. Nicolas SARKOZY – Président de la République
- M. François FILLON – Premier Ministre
- M. Xavier BERTRAND - Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- Mme Roselyne BACHELOT – Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale
- M. Luc CHATEL – Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
- M. Laurent WAUQUIEZ – Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Mme Marie-Anne MONTCHAMP - Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale
- Mme Nora BERRA - Secrétaire d'Etat auprès du Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé
- Mme Jeanette BOUGRAB - Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
- Députés et Sénateurs
- Forums Autisme
- Comité scientifique de VAINCRE L'AUTISME
- Comité juridique et d'éthique de VAINCRE L'AUTISME